



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES

**CONFÉDÉRATION
NATIONALE**

Le président

Madame Marisol TOURAINE
Ministre des Affaires sociales
et de la santé
14, avenue Duquesne
75 350 PARIS 07 SP

Paris, le 18 novembre 2016

Madame la Ministre,

Depuis quelques jours fleurissent partout en France des affiches d'une campagne menée par Santé Publique France, l'agence du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, sur la prévention du risque sanitaire lié au « Sexe entre hommes ».

Au nom des 30 000 familles adhérentes aux AFC, nous nous permettons de vous exprimer leur indignation face à cette campagne de proximité, dont le message contrevient à l'article R 624-2 du Code Pénal, prévoyant que « le fait de diffuser sur la voie publique ou dans des lieux publics des messages contraires à la décence est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4^e classe ».

De fait, ces affiches s'imposent sur le chemin de l'école, sans se soucier de l'appréciation par les parents de la sensibilité de leurs enfants. En conséquence on se voit contraint brusquement d'aborder en famille le sujet des pratiques homosexuelles masculines, tant sexuelles que comportementales.

D'autre part, cette campagne diffuse une image exclusivement dévalorisante des personnes homosexuelles, seulement réduites à des pratiques sexuelles pulsionnelles et instables, et toujours dangereuses.

Qui plus est parce qu'elle adresse au grand public un message qui concerne une population restreinte et parfaitement identifiée, et qui dispose de ses propres relais médiatiques, cette campagne sera à n'en pas douter très inefficace.

Nous regrettons à cet égard profondément que malgré les réticences de votre propre administration, vous ayez cédé à certaines pressions qui caractérisent des groupes homosexuels militants. Cela suggère qu'il s'agit d'abord d'une action de propagande idéologique et explique le parti pris d'indécence qui indignent les familles et rend insupportable l'inefficacité et le coût de cette campagne.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma respectueuse considération.

28, Place Saint-Georges
75009 Paris
email. cnafc@afc-france.org
tél. 01 48 78 81 61
fax. 01 48 78 07 35
www.afc-france.org

Mouvement national reconnu d'utilité publique. Agréée comme association de consommateurs et au titre de la représentation des usagers dans les établissements de santé.

SIRET. 784 408 825 00015
APE. 9499Z


Jean-Marie ANDRES
Président